

Croisière avec skipper, week-end et semaine

La station nautique de Granville s'ouvre sur un vaste plan d'eau de la pointe de Cancale aux Îles Anglo-Normandes, en passant par l'Archipel de Chausey et le Plateau des Minquiers. Chausey, au large de Granville, est l'escale idéale pour vos escapades nautiques. A bord de nos voiliers habitables, prenez le large en mettant le cap vers les îles Anglo-Normandes et découvrez des sites exceptionnels.

Seul, en famille ou en groupe, quel que soit votre niveau, sous la responsabilité d'un chef de bord professionnel diplômé B.P.P.V. ou Capitaine 200, vous vous familiarisez à la manœuvre et à la navigation, là où les paysages changent au rythme des plus fortes marées d'Europe. Nous vous proposons des sorties « week-end », « week-end prolongé » et « semaine » afin de vous faire découvrir les joies de la navigation à la voile.

Les points forts :

- découvrir des sites exceptionnels au cœur des plus fortes marées d'Europe
- profiter des escales pour visiter les îles
- se détendre à bord du voilier et respirer le bon air iodé
- participer aux manœuvres et prendre la barre

Votre voilier habitable

Le voilier habitable est le support idéal pour aborder toutes les formes de navigation. La croisière car on peut dormir à bord ancré au bord d'une plage, apprendre à manœuvrer au port, à régler les voiles et à tracer une route sur une carte. La course, en devenant plus efficace dans les manœuvres en progressant à tous les postes et adoptant la meilleure stratégie pour aller le plus vite possible sur la route la plus courte. Le long des côtes ou au large, en compétition ou en croisière, l'habitable répond à toutes les demandes.

Nos croisières se déroulent à bord de voiliers de 12 à 14 mètres (Sun Fast 37, Gib'Sea 43, Gib'Sea 116, Dufour 45...) équipés de 3 à 4 cabines doubles, de sanitaires complets, d'un frigo électrique...

Croisières.....

Un week-end croisière, ça pourrait ressembler à ça :

Samedi

Départ de Granville le matin après livraison de l'avitaillement, à destination de l'Île de Jersey (30 milles nautiques, soit 4 à 8 heures de navigation).

Déjeuner en mer, ou à la marina, balade dans la ville et retour sur le voilier le soir pour l'apéro, le dîner et la nuit.

Jersey est la plus grande des îles anglo-normandes. La capitale, Saint-Hélier, ville agréable et très vivante attire beaucoup de monde pour le shopping sans TVA dans ses rues commerçantes.

Le soir, la ville reste animée avec ses pubs à l'ambiance « so british ».

Mais cette île est aussi un paradis pour sa beauté. Son micro climat permet à la végétation de s'exprimer librement et il n'est pas rare de rencontrer un palmier ou une agapanthe sauvage.

De magnifiques jardins comme le « Howard Davis Park » de Saint-Hélier méritent à eux seuls le détour. Jersey est entourée de magnifiques plages comme la baie de Saint-Aubin au Sud ou la baie de Saint-Ouen à l'Ouest, le fameux spot de surf.

A l'Est, l'impressionnant château médiéval Montorgueil, sur son promontoire rocheux domine le village de Gorey.

De nombreuses criques au nord de l'île permettent des mouillages plus sauvages.

Dimanche

Après le petit déjeuner retour vers Granville, traversée au milieu des cailloux, mouillage et éventuellement baignade après le déjeuner dans l'Archipel de Chausey.

Ici, on peut voyager sans bouger car le paysage change en permanence. C'est l'une des plus grandes marées du monde. En six heures, la mer peut monter ou baisser de 14 mètres, impressionnant ! Elle découvre des bancs de sable blancs et, suivant la lumière, une eau qui n'a rien à envier aux lagons antillais.

En fin d'après-midi retour à la marina de Granville. Rangement du bateau et on rentre à la maison...

Station Nautique Baie de Granville-Chausey

Association immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM050100009.

260 bd des Amiraux 50400 GRANVILLE – tél : 02 33 91 83 72 – contact@tourisme-pays-granvillais.com





Informations pratiques.....

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité car les croisières s'effectuent hors des eaux françaises. Pour les mineurs, une autorisation de sortie de territoire est obligatoire.

La pratique de la voile exige certaines capacités physiques ; il faut être apte à nager. Prenez vos dispositions concernant toutes pathologies et allergies qui peuvent se trouver aggravées en mer. Il est impératif de se munir de ses propres médicaments pour chaque traitement.

Vous avez la possibilité d'arriver la veille au soir à bord sans supplément (dans ce cas, le dîner reste à votre charge).

L'accueil se fait le matin du départ, les horaires dépendent du calendrier des marées.

Le retour se fait en fonction de l'ouverture des portes du port le dernier jour de la croisière et au plus tard à 17h00.

La caisse de bord comprend la nourriture, les droits de port et les consommables, et s'élève à 25.00 € par personne et par jour. Elle est réglée sur place au skipper en même temps que le forfait nettoyage de 10.00 € par personne (*exemple pour un week-end de 2 jours : vous devez régler sur place 60 € par personne*).

Prévoir dans un sac souple (les valises n'ont pas vraiment leur place à bord) :

- *des vêtements chauds (pull ou polaire), quelle que soit la météo au départ,*
- *un ensemble veste et pantalon imperméable,*
- *des chaussures confortables : chaussures de pont, baskets, semelles non glissantes (bannir les talons),*
- *une casquette ou un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème solaire,*
- *une tenue sèche pour l'escale, les chaussures de sport sont interdites dans les pubs,*
- *un sac de couchage et un oreiller,*
- *un nécessaire de toilette,*
- *un appareil photo.*

Annulation.....

La voile est une activité qui se pratique sur un support mécanique en milieu naturel. Le chef de bord peut être amené à modifier sans préavis le déroulement de la sortie en mer, son parcours ou la durée de navigation, en raison des conditions atmosphériques et de la sécurité. Le participant embarque en toute connaissance de cause et ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de changement de programme.

Le chef de bord est donc également le seul à pouvoir prendre la décision d'annuler totalement la sortie en mer. Dans ce cas précis, nous vous proposons de reporter la sortie dans la mesure de vos disponibilités et de celles du bateau, ou de vous rembourser le montant de la dite sortie.

Un minimum de 3 participants est exigé pour garantir le déroulement de la croisière. Si nous ne pouvons pas réunir le minimum de participants, la croisière est reportée.